

Helsana

Engagée pour la vie.

StayOK



En avant vers la vie

Le stress professionnel, les difficultés dans la vie privée ou les problèmes financiers, tous ces facteurs peuvent entraîner des troubles de la santé, tôt ou tard. Si une maladie nécessitant un traitement vient s'y ajouter, une issue peut être difficile à trouver.

Le Case Management du Groupe Helsana tient compte de tous les facteurs pertinents au niveau médical, social, actuariel et financier et développe des solutions individuelles sur cette base. L'engagement d'un interlocuteur personnel crée des conditions idéales pour analyser la situation problématique de façon efficace, élaborer un concept de solution et ainsi raccourcir la durée de l'incapacité de travail et réintégrer au mieux le processus de travail ou l'environnement social.

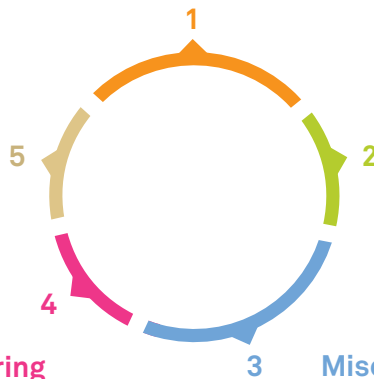
Étapes de la procédure
Case Management

Auto-analyse et analyse externe

La situation du bénéficiaire est analysée minutieusement.

Évaluation

Évaluation de la réussite des mesures. Au besoin, des décisions concernant des mesures à long terme sont prises et une évaluation des possibilités d'exercer une activité lucrative dans d'autres domaines est effectuée.



Planification

Le bénéficiaire et le case manager élaborent des objectifs pour chaque aspect de la vie concerné. Ceux-ci facilitent le retour au quotidien personnel et professionnel du bénéficiaire.

Monitoring

Contrôler régulièrement les mesures et leurs effets et procéder à des corrections le cas échéant.

Mise en œuvre

En se basant sur les objectifs, identifier les domaines nécessitant des actions concrètes ainsi que la façon de les mettre en œuvre.

«Mon case manager d'Helsana m'a aidé à reprendre le dessus. J'ai avant tout obtenu les soins médicaux et psychologiques qui correspondaient à ma situation. J'ai retrouvé la forme que j'avais avant le début de mes problèmes de santé; et le point le plus important pour moi: j'ai retrouvé ma capacité de travail.»

Participante au CM

La mise en œuvre précoce du Case Management aide à éviter une chronicisation des séquelles de la maladie ou de l'accident et soutient ainsi activement le processus de réintégration.

Avant la partie active, qui consiste à établir un plan ensemble, il vaut la peine d'étudier la situation de vie actuelle de façon approfondie. La phase d'analyse comporte deux activités: l'auto-analyse en remplissant un questionnaire «StayOk» en ligne et l'entretien de suivi.

À la fin, vous recevez un rapport individuel avec des informations qui servent à améliorer votre quotidien, dans votre vie privée comme professionnelle.

Ces informations recueillies le plus rapidement possible aident le case manager à vous conseiller et vous accompagner tout au long de votre parcours vers la réinsertion. Entre autres, le case manager a le devoir de renforcer vos ressources. Son but est d'atteindre les objectifs fixés avec vous, dans un esprit de partenariat, selon le principe du renforcement de la responsabilité individuelle.

Les case managers du Groupe Helsana mettent tout en œuvre afin de stabiliser les situations complexes le plus rapidement possible et de vous guider dans la bonne direction.

StayOK

En collaboration avec Health & Medical Service SA, Helsana Assurances SA a développé StayOK, un service basé sur Internet pour les clients du Case Management dans le domaine de la détection précoce en matière de santé. StayOK illustre votre situation actuelle de façon scientifiquement fondée et établit un rapport individuel qui sert à améliorer votre situation personnelle et professionnelle. L'objectif de StayOK est de déterminer et d'illustrer des informations pertinentes sur la santé et le bien-être de la personne concernée, ainsi que sur ses ressources et ses déficits.

Utilisation de StayOK

En principe, StayOK peut être utilisé tant par les personnes actives que par les personnes sans activités professionnelles. L'accompagnement du Case Management est gratuit.

Comment fonctionne StayOK dans l'accompagnement du Case Management?



1 Remplir le questionnaire et discuter le rapport

Dès lors que vous avez donné votre consentement par la procuration, le case manager vous fera parvenir vos données d'accès pour le questionnaire. Il est également possible de le remplir sur papier. Vous répondez à des questions sur différents domaines de la vie. Les réponses et les interactions de ces domaines sont évaluées et résumées dans un rapport. Le case manager discute le rapport avec vous et l'accompagnement du Case Management peut commencer.



2 Clarifier

Avec le case manager, vous clarifiez soigneusement votre problématique, dans le cadre d'un dialogue ouvert. Vous examinez les besoins et les champs d'action possibles. Vous développez ensemble des solutions, convenez d'objectifs et définissez les traitements et thérapies adaptés. Dans ce contexte, vous abordez également la manière dont vous pouvez contribuer vous-même à l'amélioration de votre situation.



3 Coordonner

Le case manager clarifie les questions d'assurance. Il détient un rôle de médiateur entre la personne concernée, l'employeur et les institutions. Dans le cadre de cette fonction, il veille à ce que les différentes prestations fournies soient bien coordonnées.



4 Accompagner

Le case manager vous assure l'accès aux prestations nécessaires. Dans le rôle de conseiller de confiance, il accompagne la personne et la soutient si elle a besoin d'aide. Dans le domaine de la réinsertion professionnelle, il vous met en contact avec des experts en gestion du personnel pour des bilans de la situation ainsi que pour des mesures de reconversion et de formation continue. Le Case Management du Groupe Helsana vise à l'amélioration et à la stabilisation de la situation de vie du bénéficiaire, ainsi qu'à sa réinsertion sociale et professionnelle.

www.stay-ok.ch

La compétence comme garantie de professionnalisme

Le Case Management du Groupe Helsana repose sur une équipe de spécialistes qualifiés des domaines des soins, de la thérapie et des assurances. Ceux-ci disposent de longues années d'expérience dans le domaine de l'accompagnement de personnes qui se retrouvent dans une situation de vie difficile pour des raisons de santé. Les case managers ont suivi et terminé avec succès un cours universitaire de Case Management ou une formation équivalente. Ils connaissent le système social et de santé suisse sous toutes ses facettes et se perfectionnent constamment.

Contact

fachfuehrung.casemanagement@helsana.ch

Groupe Helsana
Case postale
8081 Zurich
www.helsana.ch

Le Groupe Helsana comprend Helsana Assurances SA, Helsana Assurances complémentaires SA, Helsana Accidents SA et Progrès Assurances SA.